Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin recherche

Stagiaire (F/H) : « Cartographie des tourbières du Marais poitevin »

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du Marais poitevin, dans une dynamique de développement durable. Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin en chiffre : 204 822 hectares, 284 64 habitants, 93 communes : https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/.

Première zone humide de l'ouest de la France, avec une surface de 110 000 ha (marin et terrestre), le Marais poitevin est reconnu d'importance internationale pour les espèces et les habitats. Il est au cœur de nombreuses politiques de conservation, notamment sur les milieux aquatiques (Natura 2000, SAGE, règles de gestion de l'eau, PNA, etc.).

Le Marais poitevin comprend de nombreuses surfaces de tourbières relictuelles issues du comblement du golfe par les alluvions. Une première cartographie a été élaborée en 1949. Les aménagements historiques de la zone humide et la gestion de l'eau ont altéré les surfaces de tourbe. Certaines ont des actions de restauration ou bénéficient de gestion spécifique de l'eau.

En 2024, afin de mieux connaître les surfaces de tourbe et répondre aux attentes du Document d'objectifs Marais poitevin, PRA Tourbière, Atlas National, Observatoires (patrimoine naturel, prairies, climat pour le carbone, etc.), un premier stage a permis de dresser un aperçu des tourbières et de caractériser le stock de carbone sur 3 100 ha du Marais Poitevin (Pelletier 2024). Ce stage a été encadré par l'université de Marie et Louis Pasteur située à Besançon. La méthode employée pour caractériser les profondeurs de tourbe est à base de prélèvements de sol à l'aide d'un carottier russe à différentes profondeurs. Les échantillons étaient ensuite séchés et pesés pour établir leur masse volumique afin d'évaluer l'état de dégradation de la tourbe.

Dans le prolongement de ce premier travail, le PNR Marais poitevin propose, en 2027, un stage de 6 mois pour finaliser la cartographie des tourbières du Marais poitevin et travailler sur les stocks de carbone. Ce travail se fera sur certains sites déjà inventoriés et sur de nouveaux secteurs notamment des marais mouillés et vallées alluviales (Guirande, Courance, Mignon, Curé, Vendée, etc.).

Cette mission se réalisera en étroite collaboration avec l'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) et le Forum des Marais Atlantiques (FMA) et sous la coordination d'un groupe « tourbière Marais poitevin » composé de référents locaux, universitaires, gestionnaires, etc.

Ce stage s'intègre dans le pôle Flore Habitats de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin et alimentera l'observatoire des prairies.

Missions

Sous la direction du responsable de service environnement, les missions sont les suivantes :

- Faire un point bibliographique sur les tourbières du Marais poitevin, en repartant du travail réalisé en 2024,
- Définir la méthode de prélèvement et les analyses à réaliser en fonction de celles de 2024 et des réflexions du groupe de suivi,
- Définir le plan d'échantillonnage,

- Réaliser la phase de terrain et la cartographie des zones tourbeuses (surface / hauteur),
- Etablir le niveau de dégradation des tourbières (taux de carbone organique avec la profondeur, masse volumique sèche, etc.),
- Réfléchir aux causes de dégradation (niveau d'eau, modélisation, etc.) et aux actions d'amélioration envisageables (règlement d'eau, etc.),
- Proposer des pistes pour un protocole de suivi sur le long terme,
- Rédiger un rapport de synthèse,
- Présenter l'avancement des travaux (validation, suivi, etc.) et des résultats au groupe de suivi.

Profil

Formation en Master 1 ou 2 en écologie / géographie
Goût prononcé pour la pédologie, géomorphologie et le terrain,
Excellentes capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse,
Autonome et compétences en cartographie numérique (QGis),

Informations complémentaires

Durée du stage : 6 mois en 2027
35 heures hebdomadaires
Lieu du stage : Coulon (79)
Gratification : selon barème en vigueur en 2027 (base 2026 : 4,50€/heure)
Permis de conduire et véhicule indispensables car déplacements sur le terrain (remboursement des frais de mission selon barème en vigueur dans la collectivité)

Date limite de dépôts des candidatures : 15 novembre 2026
Entretien prévu fin novembre avec le PNR, le FMA et l'EPMP.

Informations complémentaires sur la mission :

Alain Texier, responsable du Service Environnement Tél. 05.49.35.15.20

Envoi des candidatures à :

Monsieur le Président du PNR du Marais poitevin 2 rue de l'église 79510 Coulon
ou par courriel a.texier@parc-marais-poitevin.fr